

# Téléphonie Mobile

## Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	MARCHE_DE_PASSY	Numéro	00035344U51-24
Adresse du site	3, rue Talma	Hauteur	R+8 (25,80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Fréquence 700MHz pour la 5G seule en faisceau fixe		

Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?

Oui (DP)

### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	24/11/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/11/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>25/12/2025</b>

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur le bâtiment situé au 3 rue Talma à Paris 16 <sup>ème</sup>		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 4G/5G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceaux fixes et 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceaux orientables, orientées vers les azimuts 90°, 225° et 315°		
Distance des ouvrants	Terrasses de 5m à 6m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G : 90° < 4V/m ; 225° < 4V/m ; 315° < 5V/m <b>5G : 90° &lt; 1V/m ; 225° &lt; 1V/m ; 315° &lt; 1V/m</b>		
Hauteur des antennes (HMA)	29,25m en faisceau fixe et <b>30,30m en faisceau orientable</b>		

### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. L'ensemble sera fixé sur un mât et intégré dans une fausse cheminée		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des mâts, à proximité des antennes. La zone technique sera installée sur la terrasse de l'immeuble		

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

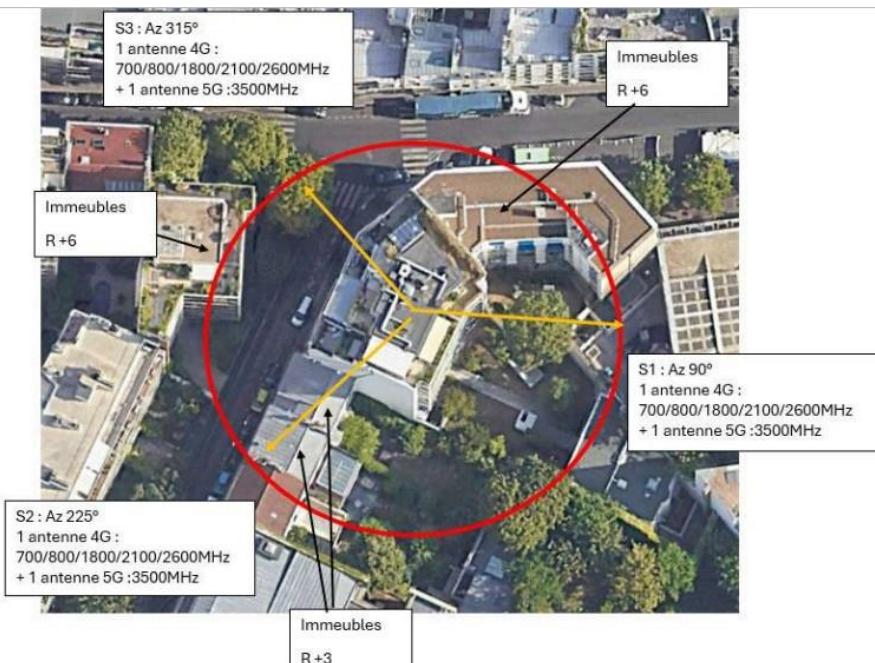
Date :		Favorable <input type="checkbox"/>
Avis Mairie d'arrondissement :		Défavorable <input type="checkbox"/>

Ne se prononce pas

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 315, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 90°	Azimut 225°	Azimut 315°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	22.50	22.50

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 315, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brune
Entre 5 et 6 V/m :	Rose
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Jaune
Entre 2 et 3 V/m :	Vert
Entre 1 et 2 V/m :	Bleu
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux\_orientables :

	Azimut 90°	Azimut 225°	Azimut 315°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	19.50	22.50	22.50

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



## Vue des Azimuts

Azimut 90°



Azimut 225°



Azimut 315°

